



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

DRIEAT Île-de-France

La direction régionale et interdépartementale de **l'environnement**, de **l'aménagement** et des **transports** d'Île-de-France est un service déconcentré des ministères chargés des politiques de transition écologique, d'aménagement du territoire et des transports.



Nos missions



Accompagner les territoires vers une transition écologique et un développement durable

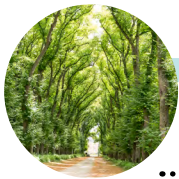
La DRIEAT porte les **politiques publiques de l'État en matière de planification et d'aménagement durable**. Elle contribue à l'intégration des enjeux environnementaux, de mixité fonctionnelle et sociale, de qualité urbaine, d'équilibre habitat-emploi dans les documents de planification et les projets d'aménagement structurants. Elle promeut une gestion économe de l'espace.

Elle veille à la cohérence de l'urbanisation avec l'offre de mobilité.

Elle instruit les permis de construire État et les demandes d'agréments pour les locaux d'activités. Elle programme et suit les moyens consacrés par l'État aux **grands projets d'aménagement et à l'action des établissements publics foncier et d'aménagement franciliens**.

Elle porte la politique de l'État en matière de construction durable et de rénovation du bâti tertiaire.

La DRIEAT examine et autorise les projets susceptibles d'impacter l'environnement et rédige, pour l'**autorité environnementale**, les avis et décisions sur les projets et documents d'urbanisme mis à disposition lors des enquêtes publiques.



Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

La DRIEAT est chargée de la **préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité, des sites classés et inscrits, des paysages et du cadre de vie**. Elle délivre les permis de commercialisation des espèces menacées et les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Dans le domaine de l'eau, elle est chargée de la mise en œuvre de la réglementation territoriale et de la **protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**. Elle exerce la police de l'eau pour Paris et la petite couronne et sur les grands axes fluviaux.

Elle assure le rôle de DREAL de bassin pour le bassin Seine-Normandie.



Assurer la sécurité des transports

La DRIEAT veille au respect des réglementations des **transports routiers, fluviaux et guidés**, et dialogue avec les secteurs professionnels. Elle délivre les autorisations d'exercer pour les professions réglementées du transport routier de marchandises et de personnes.

La DRIEAT définit et applique les orientations régionales de la politique de l'éducation et de la sécurité routières et de sécurité de la circulation sur les eaux intérieures.

Elle assure la **délivrance des permis de conduire de véhicules routiers** et la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules routiers. Elle réalise toutes les étapes de contrôles des bateaux pour délivrer les titres associés.

La DRIEAT participe à l'**établissement des règles de circulation sur la route et des règles de navigation sur le fleuve ainsi qu'à leur contrôle**. Elle délivre des autorisations de circulation spécifiques. Elle observe et analyse l'accidentalité des réseaux routiers et fluviaux.



Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions

La DRIEAT prévient et réduit les **risques technologiques, naturels** (inondations, risques liés aux cavités...) et lutte contre les **pollutions de l'air et de l'eau, et les nuisances sonores**.

Elle a en charge la surveillance, la prévision des crues et l'information sur **Vigicrues**.

Elle dirige les missions de l'**inspection des installations classées pour l'environnement (ICPE)**.

Elle intervient pour l'**approvisionnement et l'efficacité énergétiques** et soutient le **développement des énergies renouvelables**. Elle planifie les actions contre la **pollution atmosphérique**. Elle porte les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



Améliorer les mobilités durables

La DRIEAT assure la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'État, et notamment le pilotage du **volet mobilité du Contrat de Plan État-Région (CPER)** pour le compte du Préfet de région.

Elle accompagne la réalisation du **Grand Paris des transports**, projet de modernisation et d'extension des transports collectifs en Île-de-France, à réaliser d'ici 2030.

La DRIEAT pilote la **stratégie régionale de l'État en matière de fret et de logistique** et contribue au développement des mobilités durables et actives en favorisant le développement du **réseau cyclable francilien**.



Entretenir, exploiter et moderniser le réseau routier national

La DRIEAT, au travers de sa Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) **entretient le patrimoine routier national francilien** (1100 km de routes et autoroutes, 2000 ouvrages d'art, 25 tunnels). Elle rénove les chaussées, maintient à niveau les équipements de la route tout en veillant à la bonne visibilité du réseau et à sa propreté.

Elle exploite ce réseau maillé, en garantissant aux usagers la meilleure qualité de service possible en toute sécurité. A ce titre, **elle assure la supervision du réseau et de ses 25 tunnels 24h/24, déclenche l'intervention des équipes en cas d'accidents** ou pour permettre la réalisation des travaux d'entretien, et viabilise l'accès au réseau en cas de neige ou verglas.

Elle **aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités et aux évolutions technologiques et territoriales** en développant des voies réservées aux transports en commun, au covoiturage et en protégeant les riverains des nuisances liées à la circulation. Elle accompagne également les projets d'aménagement en interface avec le réseau routier national, contribuant ainsi au développement des territoires.

En tant que gestionnaire routier, la DiRIF œuvre pour une meilleure intégration de la route à l'environnement, en réduisant les nuisances sonores, en supprimant les produits phytosanitaires pour l'entretien des abords du réseau routier, en développant la rénovation durable des chaussées et en agissant pour la propreté des routes.

Nos chiffres clés

400 000 m²

de bâtiments publics rénovés énergétiquement grâce au Fonds vert, en 2024.



20 %

du territoire protégé par une inscription dans les sites classés ou inscrits.

115

réseaux de chaleur qui alimentent 1,1 million de logements.

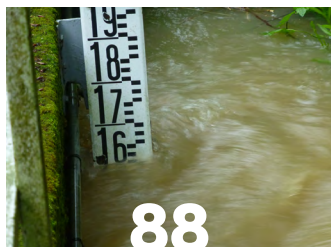


217

masses d'eau dont seulement 20 % en bon état écologique.

100

projets d'aménagement financés par le Fonds friche, en 2023-2024.



88

stations de mesures alimentent les prévisions Vigicrues.

600

contributions, environ, aux avis de l'autorité environnementale, par an.



10 000

installations classées pour la protection de l'environnement dont 80 Seveso.

3 milliards

dont plus de 2,5 milliards pour les transports collectifs, financés par l'État, dans le cadre du CPER 2023-2027.

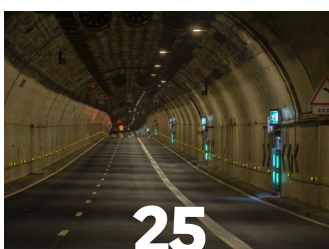


1 100

km d'autoroutes et routes nationales.

350 000

candidats au permis de conduire à accueillir en Île-de-France, par an.



25

tunnels de plus de 300 mètres.

Système de management de la qualité,
la DRIEAT est certifiée
ISO 9001 : 2015



Placée sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France, du préfet de police et des préfets de département, la DRIEAT est un service de l'État en Île-de-France qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des Franciliens pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures, et bâtir une Île-de-France plus résiliente et attractive.

La DRIEAT met en œuvre, aux différentes échelles, les politiques publiques de l'environnement, de l'aménagement et des transports, en s'appuyant sur son expertise technique et sa connaissance approfondie des enjeux locaux. Elle intervient en lien avec les autres services de l'État et en partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les acteurs économiques et les associations.

Elle porte une vision intégrée, pour l'Île-de-France, des enjeux de transition écologique et de cohésion territoriale au service d'un développement équilibré.



Notre organisation

Nos principales implantations

Direction

- Cabinet
- Service communication
- Mission sécurité-défense

21-23 rue Miollis
75015 PARIS
Tél : 01 40 61 80 80

Services régionaux

Secrétariat général (SG)

Service accompagnement et pilotage (SAP)

Service du numérique (SNUM)

Connaissance et développement durable (SCDD) chargé de l'évaluation environnementale

Politique des transports (SPoT)

Sécurité des transports et des véhicules (SSTV)

Prévention des risques (SPR)

Aménagement durable (SAD)

Politiques et police de l'eau (SPPE)

Nature et paysage (SNP)

Énergie et bâtiment (SEB)

Direction des routes (DiRIF)

- Mission communication
- Mission qualité et contrôle interne
- Mission de la politique et des moyens d'exploitation (MIPOLEX)

15-17, rue Olof Palme
94046 CRÉTEIL Cedex

Secrétariat général délégué (SGD)

15-17 rue Olof Palme
94046 CRÉTEIL cedex

Service du trafic et des tunnels (STT)

79c avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
94000 CRÉTEIL

Service de la gestion patrimoniale du réseau (SGPR)

79b avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
94000 CRÉTEIL

Service de la modernisation du réseau (SMR)

21-23 rue Miollis
75015 PARIS

Arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (AGER)

AGER Nord

1 rue du Bec à Loué
93200 SAINT-DENIS

AGER Est

1 rue Eugène Varlin
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

AGER Sud

Route des Lisses
91100 VILLABÉ

AGER Ouest

2 bis avenue Clément Ader
78000 VERSAILLES

Unités départementales (UD)

PARIS (UD 75)

5, rue Leblanc
75015 PARIS
Tél : 01 82 52 51 51

HAUTS-DE-SEINE (UD 92)

167/177, avenue Joliot-Curie
BP 102
92013 NANTERRE Cedex
Tél : 01 40 97 29 06

SEINE-SAINT-DENIS (UD 93)

7, esplanade Jean Moulin
BP189
93003 BOBIGNY Cedex
Tél : 01 41 60 67 00

VAL-DE-MARNE (UD 94)

12/14, rue des Archives
94011 CRÉTEIL Cedex
Tél : 01 49 80 21 00

SEINE-ET-MARNE (UD 77)

14, rue de l'Aluminium
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex
Tél : 01 64 10 53 53

YVELINES (UD 78)

35, rue de Noailles
Bâtiment B1
78000 VERSAILLES
Tél : 01 71 28 48 51

ESSONNE (UD 91)

Cité administrative d'Evry
Boulevard de France
91010 EVRY-COURCOURONNES
Tél : 01 60 76 34 11

VAL-D'OISE (UD 95)

Préfecture du Val-d'Oise
5, avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01 71 28 48 02